ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Bas-Rhin

PROCEDURE ENFANCE EN DANGER

COORDINATION ENFANCE EN DANGER
DSDEN 67

Coordinatrices du dispositif :

Mélanie PINKELE et Marie BERENBACH

Contact :

Portable : 06 82 30 80 87 *(ou LD : 03 69 20 93 19)*

Mail : enfance-en-danger67@ac-strasbourg.fr

Lorsque vous nous envoyez un rapport urgent par mail, il faut obligatoirement et immédiatement vous assurer par téléphone de la bonne réception du document.

Permanence :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h30 à 12h.

En dehors des horaires d'ouverture de la Coordination Enfance en Danger de la DSDEN 67, y compris pendant les vacances scolaires, contacter :

- **Jusqu'à 17h : Secrétariat de la CRIP** au 03.69.06.70.70
  Fax : 03.69.06.70.99 - Mél : crip@alsace.eu

- **De 17h à 18h : Permanence du Service de Protection de l'Enfance (Collectivité Européenne d'Alsace)** au 03.69.06.70.00

- **Après 18h, en cas d'urgence, contacter les services de Police ou de Gendarmerie (numéro d'urgence 17)**